



HAL
open science

L'entrée dans la vie adulte des filles et fils d'immigrés

Christelle Hamel, Laure Moguérou, Emmanuelle Santelli

► **To cite this version:**

Christelle Hamel, Laure Moguérou, Emmanuelle Santelli. L'entrée dans la vie adulte des filles et fils d'immigrés. *Politiques sociales et familiales*, 2011, 105, pp.47-58. 10.3406/caf.2011.2613 . hal-04463758

HAL Id: hal-04463758

<https://hal.science/hal-04463758>

Submitted on 21 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'entrée dans la vie adulte des filles et fils d'immigrés

Christelle Hamel, Laure Moguérou, Emmanuelle Santelli

Citer ce document / Cite this document :

Hamel Christelle, Moguérou Laure, Santelli Emmanuelle. L'entrée dans la vie adulte des filles et fils d'immigrés. In: Politiques sociales et familiales, n°105, 2011. pp. 47-58;

doi : <https://doi.org/10.3406/caf.2011.2613>;

https://www.persee.fr/doc/caf_2101-8081_2011_num_105_1_2613;

Fichier pdf généré le 27/02/2024

Résumé

Tandis que les disparités sociales et de sexe dans l'expérience du passage à l'âge adulte sont largement investiguées, l'étude des itinéraires des enfants d'immigrés est demeurée peu explorée. L'enquête Trajectoires et Origines, réalisée conjointement par l'Institut national d'études démographiques et l'Institut national de la statistique et des études économiques entre septembre 2008 et février 2009, apporte de nouvelles données permettant de conduire une telle analyse. Concernant les cinq étapes définissant classiquement le passage à l'âge adulte, des différences apparaissent à la fois entre les groupes d'origine et entre les hommes et les femmes. Alors que les descendants d'immigrés portugais connaissent les durées les plus courtes entre la fin des études et l'arrivée du premier enfant, c'est l'inverse pour les fils d'immigrés maghrébins. Quant aux femmes, si elles se montrent plus précoces que les hommes, et ce quelles que soient leurs origines, la transition vers l'âge adulte se révèle plus longue pour les descendantes d'immigrés que pour les femmes de la population majoritaire. Ces parcours différenciés mettent en évidence la manière dont se combinent les contraintes structurelles (âge de fin d'études, diplômes obtenus, accès au premier emploi stable) et les contraintes normatives (accès à une vie autonome hors du logement parental, seul ou en couple, marié ou non) dans le devenir adulte selon les groupes d'origine.

Abstract

The transition to adulthood among children of immigrants.

Social and gender disparities during the transition to adulthood have been widely investigated, but few studies have explored how children of immigrants experience this transition. The «Trajectoires et Origines » (Trajectories and Origins) study, jointly carried out by the National Institute for Demographic Studies (INED) and the National Institute for Statistics and Economic Studies (INSEE) from September 2008 to February 2009, provides new data for such a study. Differences emerge between men and women as well as between groups of different origin throughout the five typical steps of the transition to adulthood. Immigrant children of Portuguese origin experience the shortest amount of time between finishing their studies and having their first child, while sons of North African immigrants are the reverse. Women generally assume their adult responsibilities earlier than men ; however, regardless of their group of origin, daughters of immigrants take longer to transition to adulthood than women from the majority population. These diverging paths show how structural constraints (age at the end of one's studies, the type of degree earned, access to a first steady job) and normative constraints (access to autonomous living outside the parental home, whether single or in a couple, married or not) jointly impact the transition to adulthood depending on the group of origin.

L'entrée dans la vie adulte des filles et fils d'immigrés

Christelle Hamel
Laure Moguérou
Emmanuelle Santelli

*Institut national d'études démographiques (INED).
CREF - Université Paris Ouest Nanterre-La Défense et INED.
CNRS-Centre Max Weber/INED.*

Mots-clés : Passage à la vie adulte – Descendants d'immigrés – Discriminations.

Tandis que les disparités sociales et de sexe dans l'expérience du passage à l'âge adulte sont largement investiguées, l'étude des itinéraires des enfants d'immigrés est demeurée peu explorée. L'enquête Trajectoires et Origines, réalisée conjointement par l'Institut national d'études démographiques (INED) et l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) entre septembre 2008 et février 2009, apporte de nouvelles données permettant de conduire une telle analyse. Concernant les cinq étapes définissant classiquement le passage à l'âge adulte, des différences apparaissent à la fois entre les groupes d'origine et entre les hommes et les femmes. Alors que les descendants d'immigrés portugais connaissent les durées les plus courtes entre la fin des études et l'arrivée du premier enfant, c'est l'inverse pour les fils d'immigrés maghrébins. Quant aux femmes, si elles se montrent plus précoces que les hommes, et ce quelles que soient leurs origines, la transition vers l'âge adulte se révèle plus longue pour les descendantes d'immigrés que pour les femmes de la population majoritaire. Ces parcours différenciés mettent en évidence la manière dont se combinent les contraintes structurelles (âge de fin d'études, diplômes obtenus, accès au premier emploi stable) et les contraintes normatives (accès à une vie autonome hors du logement parental, seul ou en couple, marié ou non) dans le devenir adulte selon les groupes d'origine.

Les étapes marquantes de la transition vers le statut d'adulte, autonome financièrement et matériellement, sont désormais classiquement définies, dans la littérature sociologique et démographique, comme étant l'achèvement de la scolarité, le départ du domicile parental, l'accès au premier emploi stable, la mise en couple et la naissance du premier enfant. Ces différents événements se produisent à des âges de plus en plus avancés en France, induisant un « allongement de la jeunesse » (Galland, 2000). Toutefois, l'écart entre les différentes étapes s'est resserré au fil des générations, sauf pour la naissance du premier enfant, qui

apparaît de plus en plus en marge des autres événements (Sebille, 2009). Ces changements ont été suivis récemment par une complexification de ces étapes de transition : celles-ci sont de moins en moins irréversibles et se produisent dans un ordre moins prévisible que par le passé (Bidart, 2006).

Par ailleurs, le passage à l'âge adulte est loin d'être une étape univoque et homogène parmi les groupes sociaux. Les normes de genre induisent des différences dans les voies d'entrée dans la vie adulte des garçons et des filles. Ainsi, les femmes continuent-elles à quitter le domicile parental et à former une vie conjugale et familiale plus tôt que les hommes (Bozon et Villeneuve-Gokalp, 1994, 1995 a et 1995 b ; Battagliola et al., 1997 ; Prioux, 2005, 2006 ; Sebille, 2009). On assisterait, en outre, au fil des générations, à une intensification des disparités selon le milieu social des transitions qui marquent le passage à l'âge adulte (Sebille, 2009). Les jeunes femmes de milieux aisés retardent plus que leurs homologues d'origine modeste le moment de franchir les différentes étapes, surtout celles de la constitution de la famille. Parmi les garçons, c'est le phénomène inverse qui s'observe : ceux appartenant à un milieu aisé sont plus précoces que ceux d'origine modeste (Battagliola et al., 1997). Des variations apparaissent également selon le modèle familial : lorsque les parents font preuve d'un plus grand conformisme moral, les pratiques de leurs enfants s'en trouvent affectées (Bréchon et al., 2002), comme, par exemple, le fait de respecter une chronologie dans les étapes (se marier avant de vivre en couple). Si les disparités sociales et de sexe dans l'expérience du passage à l'âge adulte sont largement investiguées, l'étude de certains sous-groupes de la population est demeurée peu explorée. Dans cet article sont ainsi décrites les modalités du passage à l'âge adulte des filles et des fils d'immigrés résidant sur le territoire français métropolitain.

Les travaux qualitatifs concernant ces jeunes sont nombreux et explorent des domaines variés de la

vie sociale (la scolarité, l'insertion sur le marché du travail, l'expérience de l'exclusion sociale et du racisme, la délinquance, les relations amoureuses). Toutefois, peu de travaux quantitatifs se sont intéressés à l'articulation des étapes de l'entrée dans la vie adulte. Les analyses existantes explorent en général un nombre restreint de ces étapes, principalement la scolarité et l'entrée dans l'emploi, et elles sont conduites dans la perspective de l'étude de l'intégration des enfants d'immigrés ou de l'étude des discriminations qu'ils subissent, et non en mettant au cœur de leur réflexion l'étude de la période de jeunesse ou du devenir adulte. L'articulation de l'ensemble des événements qui émaillent leur passage au statut d'adulte est, par conséquent, méconnue. Réalisée conjointement par l'Institut national d'études démographiques (INED) et l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) en 2008 sur les trajectoires sociales et les conditions de vie des immigrés et enfants d'immigrés résidant en France métropolitaine, l'enquête Trajectoires et Origines apporte de nouvelles données permettant de conduire une telle analyse et de comparer leur entrée dans la vie adulte à celle des autres jeunes n'ayant pas de parents immigrés. Quels sont les itinéraires des jeunes issus de l'immigration ? Leurs parcours diffèrent-ils selon que leurs parents sont originaires de contextes nationaux différents ? Qu'en est-il des distinctions entre femmes et hommes ? Sont-elles plus ou moins prononcées que pour les autres jeunes ? (encadré).

Le devenir adulte des enfants d'immigrés : une problématique spécifique ?

Les travaux de comparaison internationale sur le passage à l'âge adulte ont montré que les modèles nationaux diffèrent fortement, témoignant à la fois de contraintes institutionnelles (systèmes éducatifs, accès à l'emploi et au logement...) variables d'un pays à l'autre, et de conceptions différentes de la jeunesse et du devenir adulte (Van de Velde, 2008 a et 2008 b) (1). Selon les sociétés, les prérogatives socialement reconnues aux jeunes, les rapports entre générations et entre les sexes, la division sociale du travail qu'ils commandent et le fonctionnement du marché matrimonial diffèrent (Bidart, 2006). On peut penser que, dès lors que les parents ont été socialisés à l'étranger, leurs enfants nés en France (ou une partie d'entre eux) sont susceptibles de suivre des modèles différents de ceux dominant en France. Ces familles combinent, comme les autres, des éléments puisés dans leur histoire et des éléments tirés de la situation présente (Avenel, 2006) ; elles s'en distinguent

toutefois par le fait qu'au sein de la société française, elles sont plus exposées aux discriminations et à la stigmatisation (Hamel, 2003). Ainsi, les « référents culturels » des familles immigrées sont à appréhender comme des productions issues des rapports sociaux à l'œuvre dans le contexte social français, et non comme un simple héritage qui se serait transmis à l'identique (ce qui apparaît éminemment peu probable en contexte migratoire).

Les conceptions de la famille et de l'autonomie des jeunes varient selon le contexte national. Dans les pays du nord de l'Europe, la jeunesse tend à être socialement perçue et vécue comme une phase d'exploration (des itinéraires, des situations et des rôles sociaux) durant laquelle l'autonomie précoce est encouragée culturellement et institutionnellement. On assisterait à une « défamiliarisation des parcours » (Van de Velde, 2007). Dans les pays du sud de l'Europe, en revanche, le modèle de transition vers l'âge adulte est plus traditionnel, linéaire et standardisé. La période de transition est essentiellement perçue comme devant préparer à une intégration définitive dans les rôles familial et professionnel qui définissent la transformation d'un jeune en « adulte ». Le départ de chez les parents intervient tardivement une fois que l'individu est en mesure de « fonder son foyer » (Ferreira et Nunes, 2010). Dans les pays du Maghreb, l'univers normatif qui encadre les pratiques d'entrée dans la vie adulte semble assez rigide. Peu de place est laissée pour un statut intermédiaire entre celui de fille et celui d'épouse et celui de fils et d'époux, en raison d'une très forte réprobation du concubinage. La décohabitation du logement parental n'est concevable que lorsque les individus se marient. En définitive, les trois étapes que sont l'entrée dans la vie de couple, la célébration du mariage et la sexualité sont généralement vécues de manière simultanée, en particulier pour les femmes (Hamel, 2003 ; Collet et Santelli, 2011).

En France, les jeunes quittent leurs parents et forment un couple assez vite, bien qu'ils soient particulièrement tardifs pour obtenir un travail stable (et disposer de leurs propres ressources). S'ils peuvent le faire, c'est principalement grâce à l'aide familiale et l'aide au logement accordée aux étudiants notamment. Les jeunes se construisent pendant des années loin du regard parental, mais ils sont néanmoins aidés par les parents (Galland, 2000). Cette possibilité est bien évidemment contingente des rapports que les jeunes entretiennent avec leurs familles et des conditions matérielles et sociales de ces dernières. Or, au-delà des dispositions culturelles et subjectives à l'égard de ce

(1) Ces conceptions divergentes se traduisent également par une diversité de politiques familiales visant la période de jeunesse en Europe.

Les données, la méthode d'analyse et la population étudiée

Les données

L'étude repose sur l'exploitation des données de l'enquête Trajectoires et Origines : la diversité des populations de France réalisée en 2008-2009 par l'Institut national d'études démographiques (INED) et l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Cette enquête quantitative s'intéresse aux conditions de vie et aux trajectoires sociales des immigrés et natifs d'un département d'Outre-mer (DOM) âgés de 18 ans à 60 ans et des fils et filles d'immigrés ou de natifs d'un DOM âgés de 18 ans à 50 ans, nés et résidant sur le territoire français métropolitain. L'enquête explore de façon approfondie l'expérience des discriminations et du racisme subies par les enquêtés dans les domaines de l'école, l'emploi, le logement ou la santé. Elle a été menée auprès de 22 000 personnes (dont 9 000 immigrés et 9 000 personnes nées en France métropolitaine dont l'un ou les deux parents sont immigrés). Les courants migratoires les plus faibles numériquement (Vietnam, Laos, Cambodge, Turquie, Afrique subsaharienne) ont été surreprésentés de façon à permettre l'élaboration de statistiques fiables sur ces groupes invisibles dans les autres enquêtes. De par la taille et la composition de son échantillon, cette enquête récente permet d'étudier les parcours des descendants d'immigrés en distinguant les différents courants migratoires dont ils sont issus. L'enquête comprend en outre un échantillon de personnes nées en France métropolitaine dont les deux parents sont nés avec la nationalité française, que ce soit en France ou à l'étranger. Cet échantillon est nommé « population majoritaire », pour deux raisons. D'abord, il est représentatif d'une population qui est effectivement majoritaire dans la société française numériquement parlant, puisqu'il correspond à 75 % de la population résidant sur le territoire français métropolitain. Ensuite, il s'agit d'une majorité, au sens sociologique du terme qui, par rapport aux minorités immigrées et issues de l'immigration, n'est pas exposée aux processus de discrimination fondée sur l'origine (1).

Le questionnaire enregistre de nombreuses données rétrospectives, qui permettent d'étudier différentes séquences biographiques (dans le domaine des études, de l'emploi, du logement, de la vie matrimoniale et génésique). L'enquête permet ainsi de reconstituer les trajectoires d'entrée dans la vie adulte à partir de la description de la fin de la scolarité, de la première décohabitation du domicile parental, de l'exercice d'un premier emploi stable, de la formation du premier couple et enfin de la naissance du premier enfant. Le questionnaire comportait une grille d'enregistrement de la trajectoire professionnelle dans laquelle étaient reportées les situations principales des individus vis-à-vis du travail (salarié, à son compte ou indépendant, chômage, études, au foyer, autres situations) après la fin de leurs études initiales jusqu'au moment de l'enquête. N'étaient prises en compte que des périodes d'un an ou plus. Ainsi, ce que l'on dénomme « âge au premier emploi stable » est l'âge de début de la première période au cours de laquelle les personnes ont été salariées ou à leur compte pendant au moins un an. Si les personnes ne vivaient pas avec leurs parents au moment de l'enquête ou si elles avaient

déclaré avoir déjà vécu dans un logement différent de celui de leurs parents, il leur était demandé à quel âge elles avaient cessé de vivre avec eux pour la première fois (n'étaient pas pris en considération les placements en internat). Contrairement aux enquêtes spécifiquement dédiées à l'étude du logement, aucune condition de durée n'était exigée. La première union est définie comme la première vie de couple avec cohabitation d'au moins six mois ou un mariage sans condition de durée.

La méthode d'analyse

Pour décrire les modalités du devenir adulte dans chacun des sous-groupes retenus, on s'appuie sur les âges médians au franchissement des différentes étapes déjà mentionnées dans l'article, autrement dit sur l'âge auquel la moitié des personnes d'une origine donnée les ont déjà franchies tandis que l'autre moitié ne les ont pas encore vécues (2). En premier lieu, sont étudiés les calendriers scolaires et professionnels. L'âge de fin des études et les diplômes obtenus à cette issue sont détaillés, puis est examiné l'âge au premier emploi, et l'attention portée sur la durée entre la fin des études et l'obtention du premier emploi stable. On poursuit par l'étude du départ du domicile parental et on cherche à en préciser le statut à travers l'analyse de la séquence première décohabitation-premier emploi. On regarde enfin le calendrier de constitution d'une famille à travers les âges à la mise en couple et à la naissance du premier enfant et, afin d'affiner cette description, on observe le type d'union conclue, sur l'ordonnement de la décohabitation et de la première union, et sur la durée entre l'expérience de la vie de couple et l'entrée en parentalité.

Les populations étudiées

Cinq événements de l'histoire de vie seront considérés dans les analyses. Toutes ces étapes devant être franchies pour être étudiées, seules les personnes âgées de plus de 26 ans ont été sélectionnées. Il a été retenu 35 ans comme borne d'âge supérieure pour que les individus étudiés aient vécu leur jeunesse à une même époque. Ils sont donc nés entre 1973 et 1982. Les descendants d'immigrés originaires d'Afrique subsaharienne, d'Asie du Sud-Est et de Turquie sont relativement jeunes et peu nombreux à avoir quitté le domicile parental ou terminé leurs études. La majorité d'entre eux ont moins de 26 ans et il est donc impossible de les inclure dans l'analyse. L'étude s'intéresse par conséquent aux descendants des immigrés des courants migratoires plus anciens, venus d'Europe du Sud et du Maghreb, car ils sont globalement plus âgés. Ont ainsi été questionnés 861 jeunes de la population majoritaire (417 hommes et 444 femmes), 447 descendants d'immigrés venus d'Algérie (214 hommes et 233 femmes), 414 descendants d'immigrés venus du Maroc ou de la Tunisie (172 hommes et 242 femmes), 393 descendants d'originaires du Portugal (188 hommes et 205 femmes), enfin, 476 descendants d'immigrés venus d'Espagne ou d'Italie (241 hommes et 235 femmes).

(1) Pour plus de détails, voir le site de l'enquête : <http://teo.site.ined.fr/>

(2) Ces âges médians ont été calculés à partir des tables de survie établies selon la méthode de Kaplan Meier (pour une synthèse, voir Courgeau D. et Lelièvre E., 1989, *Analyse démographique des biographies*, Paris, Éditions de l'INED).

modèle de l'autonomie, les jeunes issus de l'immigration se distinguent également par les ressources dont ils disposent pour pouvoir les mettre en œuvre librement (Avenel, 2006). D'une part, en temps que minorité (encadré p. 49), certains d'entre eux subissent des discriminations tant sur le marché du travail que sur celui du logement, ce qui retarderait le processus d'autonomisation. D'autre part, l'origine nationale de leurs parents ne doit pas dissimuler le fait qu'ils sont aussi, et peut-être surtout, les jeunes issus des classes populaires d'aujourd'hui.

Il existe de grandes disparités sociales entre les différents courants migratoires. Celles-ci résultent en partie de la diversité des histoires migratoires des parents. Une part importante des parents espagnols et italiens sont arrivés très jeunes en France et ont effectué l'ensemble de leur scolarité en France, ce qui a indéniablement facilité leur insertion sociale et économique. En moyenne, les immigrés venus d'Espagne et d'Italie âgés de 45 ans à 59 ans sont arrivés en France vers l'âge de 10 ans et 50 % d'entre eux sont arrivés avant l'âge de 7 ans. En outre, 75 % des descendants d'immigrés espagnols et italiens n'ont qu'un seul parent immigré (tableau 1) tandis que la part des enfants de couples mixtes est bien plus faible (inférieure à 35 %) dans les autres courants migratoires étudiés dans cet article. Ainsi, les enfants d'immigrés espagnols et italiens ne sont pas loin d'être des petits-enfants d'immigrés, ce qui expliquerait aussi leur éloignement du modèle culturel

en vigueur dans le pays d'origine. Les enfants d'immigrés espagnols et italiens connaissent une meilleure situation sociale que les autres enfants d'immigrés : 7 % d'entre eux appartiennent (par leur père) aux classes supérieures alors qu'ils sont moins de 4 % chez les enfants d'immigrés nord-africains (Algérie ou Maroc et Tunisie). Les enfants de cadres sont en revanche plus nombreux parmi les jeunes de la population majoritaire (12 %). Près des trois quarts des enfants d'immigrés portugais et maghrébins sont enfants d'ouvriers (et souvent d'ouvriers non qualifiés, comme 35 % des enfants d'immigrés algériens), alors que les enfants d'ouvriers ne représentent que 37 % des jeunes de la population majoritaire. Le capital scolaire possédé par les familles immigrées (qui reste décisif pour la réussite scolaire des enfants) se révèle aussi souvent très faible, voire inexistant. Globalement, toutes origines migratoires confondues, chez les enfants d'immigrés âgés de 26 ans à 35 ans dont sont étudiés les parcours, nombreux sont les parents qui ne possèdent aucun diplôme. Mais, comme pour l'origine sociale, les descendants d'immigrés ne constituent pas une population homogène du point de vue du capital scolaire parental, loin s'en faut. En effet, 53 % des parents originaires d'Algérie ne possèdent aucun diplôme alors que la part des non-diplômés passe à 39 % chez les parents originaires des pays du Portugal et tombe à 19 % chez les parents originaires d'Espagne ou d'Italie, quand elle n'est que de 7 % chez les parents de la population majoritaire.

Tableau 1

Caractéristiques sociales des descendants d'immigrés et des jeunes de la population majoritaire (en %)

	Population majoritaire	Espagne Italie	Portugal	Algérie	Maroc Tunisie
Part des enfants issus de couples mixtes	-	75	30	34	25
Part des pères...					
• Cadres et professions intellectuelles supérieures	12	7	1	1	4
• Ouvriers qualifiés	26	36	53	39	41
• Ouvriers non qualifiés	11	19	21	35	31
Part des parents ne possédant aucun diplôme	7	19	39	53	45
Part des fratries de cinq enfants et plus	12	11	14	62	49
Part des mères qui...					
• Travaillaient quand l'enquêté avait 15 ans	68	64	73	37	40
• Étaient inactives mais avaient déjà travaillé	21	25	12	10	11
• Étaient inactives et n'avaient jamais travaillé	10	10	14	52	49

Source : enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008-2009.
Champ : jeunes adultes âgés de 26 ans à 35 ans.

Tableau 2

Âges médians à la fin des études et diplômes obtenus

		Âge de fin des études	Diplômes obtenus à l'issue des études initiales (en %)						Ensemble
			Aucun diplôme	BEPC	CAP-BEP	Baccalauréat professionnel	Baccalauréat technologique ou général	Diplôme du supérieur	
Hommes	Population majoritaire	20,6 ans	7	5	23	11	11	43	100
	Espagne - Italie	19,7 ans	10	5	30	8	10	35	100
	Portugal	19,4 ans	15	5	28	16	9	26	100
	Algérie	19,6 ans	17	12	26	8	12	25	100
	Maroc - Tunisie	20,4 ans	17	10	20	6	9	38	100
Femmes	Population majoritaire	20,8 ans	7	5	19	8	11	50	100
	Espagne - Italie	20,4 ans	8	5	17	10	12	48	100
	Portugal	20,6 ans	9	5	24	6	9	47	100
	Algérie	19,6 ans	16	12	21	11	14	26	100
	Maroc - Tunisie	20,9 ans	9	5	16	11	17	42	100

Source : enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008-2009.
Champ : jeunes adultes âgés de 26 ans à 35 ans.

D'autres caractéristiques sociologiques telles que la taille des familles ou l'activité maternelle, qui conditionnent également les transitions vers l'âge adulte (2), singularisent les familles appartenant à certains courants migratoires. L'inactivité maternelle (au sens d'absence de travail marchand) est très répandue chez les mères immigrées du Maghreb et demeure étroitement associée à la taille de la descendance. Ainsi, le nombre d'enfants des immigrées venues d'Europe du Sud se situe-t-il à des niveaux voisins de celui de l'ensemble de la population ; à l'inverse, ce nombre est élevé – cinq enfants ou plus – pour les immigrées originaires du Maghreb.

Ainsi, s'intéresser aux modes d'entrée dans la vie adulte des enfants d'immigrés revient en fait à étudier le destin social d'une composante de la jeunesse populaire. Or, en milieu populaire, et bien plus fortement pour les femmes que pour les hommes, l'indépendance résidentielle et la vie en couple sont très étroitement liées : on peut parler de « modèle d'installation familiale » (Battagliola *et al.*, 1997). Les garçons de milieu aisé apparaissent toutefois plus précoces dans leur départ du domicile parental et la formation d'une famille – mise en couple ou conception d'un enfant – que ceux d'origine modeste, car les normes font de l'accès à un emploi stable un préalable à l'engage-

ment conjugal et familial. Or, les garçons qui ont fait des études courtes ont davantage de difficulté à s'insérer dans l'emploi que les autres, ce qui a tendance à reporter leurs projets familiaux. Dans les catégories moyennes et aisées, les jeunes vivent généralement une période de vie solitaire avant de vivre à deux. En outre, la vie conjugale se dissocie de la constitution de la famille, mais plus nettement encore parmi les hommes que parmi les femmes.

De l'école à l'emploi

Âge à la fin des études initiales

Les fils d'immigrés portugais sortent le plus précocement du système scolaire : la moitié avait déjà quitté l'école à l'âge de 19,4 ans, contre 20,6 ans pour les jeunes hommes de la population majoritaire (tableau 2). Les jeunes hommes de l'immigration marocaine et tunisienne ont terminé leurs études initiales sensiblement aux mêmes âges (l'âge médian étant de 20,4 ans) que ceux de la population majoritaire, mais ils ne sont pas sortis du système scolaire avec les mêmes diplômes. Plus d'un quart d'entre eux (27 %) ont quitté le système scolaire sans diplôme ou avec des diplômes faiblement reconnus sur le marché du travail [tels que le certificat d'études primaires (CEP), qui

(2) L'activité maternelle a des effets positifs sur le rapport au travail des filles. Elle encouragerait également les garçons à quitter tôt le domicile parental. Comme si l'incitation au travail et à la prise d'indépendance se transmettait mieux dans un contexte de participation maternelle à l'activité. Il est possible également que les familles de deux actifs puissent plus facilement aider leurs enfants à s'installer (Galland, 2000:25). Les filles décohabiteraient d'autant plus jeunes qu'elles vivent dans des familles nombreuses, et deviendraient ensuite mères plus vite (Galland, 2000).

Tableau 3

**Âges médians au premier emploi stable
et durée entre la fin des études et le premier emploi stable (en %)**

		Âge au premier emploi stable	Durée moyenne (en années) entre la fin des études et le premier emploi stable (*)
Hommes	Population majoritaire	21,6 ans	0,8
	Espagne - Italie	20,5 ans	0,6
	Portugal	20,1 ans	0,8
	Algérie	21,4 ans	1,2
	Maroc - Tunisie	21,7 ans	1,0
Femmes	Population majoritaire	21,5 ans	0,5
	Espagne - Italie	21,3 ans	0,8
	Portugal	21,4 ans	0,7
	Algérie	21,3 ans	1,4
	Maroc - Tunisie	22,1 ans	0,8

Source : enquête *Trajectoires et Origines*, INED-INSEE, 2008-2009.

Champ : jeunes adultes âgés de 26 ans à 35 ans.

(*) La durée moyenne entre la fin des études et le premier emploi n'est calculée que pour les individus ayant vécu les deux événements.

n'existe plus aujourd'hui, ou le brevet d'études du premier cycle du second degré (BEPC) remplacé par le brevet du collège puis le diplôme national du brevet], contre 12 % des hommes de la population majoritaire. Parallèlement, la part d'individus diplômés du supérieur (38 %) est plus faible que celle des hommes de la population majoritaire (43 %). Ainsi, l'âge relativement élevé de sortie des études initiales traduit-il, pour partie, le retard accumulé tout au long de la scolarité et ne constitue pas un indicateur d'entrée dans l'enseignement supérieur.

Les fils d'immigrés originaires d'Algérie sont surreprésentés parmi les jeunes sans diplôme ou faiblement diplômés (29 %) et ils sont également assez nombreux (34 %) à avoir obtenu des diplômes de l'enseignement professionnel court [certificat d'aptitude professionnel (CAP), brevet d'études professionnelles (BEP) ou baccalauréat professionnel]. Sortis plus tôt du système scolaire (l'âge médian étant de 19,6 ans), ces jeunes sont bien moins diplômés que ceux de la population majoritaire. On voit ici l'impact très fort de la transmission du faible capital scolaire de leurs parents et l'incapacité du système scolaire français à niveler les inégalités familiales. Les hommes ayant des parents originaires d'Europe du Sud sont nombreux à avoir fréquenté les filières professionnelles courtes (CAP-BEP ou baccalauréat professionnel), et particulièrement les jeunes issus de l'immigration portugaise (44 %). Les âges médians à la fin des études reflètent bien les niveaux atteints. Les filles d'immigrés portugais sont bien plus nombreuses que les garçons de même origine à être

diplômées de l'enseignement supérieur (47 % contre 26 %), tandis que près d'un quart d'entre elles (24 %) ont obtenu des CAP ou BEP. Les jeunes femmes issues de l'immigration algérienne sont nombreuses également (21 %) à avoir obtenu ces diplômes professionnels. Leur profil scolaire se démarque de celui des autres jeunes filles : seules 26 % d'entre elles ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur (contre plus de 40 % chez les autres jeunes femmes, quelles que soient leurs origines) et 16 % n'ont obtenu aucun diplôme. Elles se heurtent donc très fréquemment, comme les garçons d'origine algérienne, mais dans une moindre mesure, à un

certain insuccès scolaire. Or, la rigidité du lien entre diplôme et emploi en France fait du parcours scolaire un enjeu sur le long terme, déterminant du processus d'entrée dans la vie adulte (Meron et Mini, 1995). On peut dès lors présumer que les difficultés rencontrées au cours de la scolarité auront des effets durables sur les âges et les modalités de franchissement des autres étapes de cette entrée dans la vie adulte.

Âge au premier emploi stable

Parmi les femmes, quelle que soit leur origine, l'accès au premier emploi stable semble se réaliser autour de l'âge de 21 ans (tableau 3) ; tout comme pour l'âge de fin des études, les femmes ne se différencient guère entre elles. Les descendantes d'immigrés marocains ou tunisiens connaissent une entrée sur le marché du travail un peu retardée (la moitié d'entre elles n'accédant qu'à 22,1 ans), mais elles terminent également leurs études le plus tardivement. Les écarts sont en revanche bien plus prononcés dans la population masculine : alors que les descendants d'immigrés venus d'Europe du Sud vivent leur première période d'au moins un an d'activité en continu peu après 20 ans, les fils de Maghrébins et les jeunes de la population majoritaire s'insèrent durablement dans l'emploi vers 22 ans.

Durée de transition entre la fin des études et le premier emploi stable

Lorsque l'on compare la durée moyenne entre la fin des études et le premier emploi stable (tableau 3), il apparaît que les fils d'immigrés venus du sud de l'Europe connaissent une situation comparable à

celle de leurs homologues de la population majoritaire et accèdent à leur premier emploi stable moins d'un an après la fin des études initiales. Les jeunes hommes d'origine algérienne se distinguent, à l'inverse, par une durée moyenne supérieure à un an. Les femmes d'origine étrangère connaissent toutes une durée moyenne entre ces deux événements supérieure à celle de la population majoritaire (0,5 ans), et pour celles d'origine algérienne, cette période est presque trois fois plus longue (1,4 ans). Ces résultats sont cohérents avec ceux de travaux antérieurs qui avaient montré que les insuccès scolaires des jeunes issus de l'immigration maghrébine, combinés aux discriminations fondées sur l'origine, se traduisaient par une marginalisation persistante sur le marché du travail (cantonnement dans le chômage et forte instabilité professionnelle) (Silberman et Fournier, 2006 a et 2006 b). Ainsi, la durée de transition entre la fin des études et le premier emploi stable de ces filles et fils d'immigrés est susceptible de les maintenir dans la dépendance prolongée vis-à-vis de leurs parents.

L'art et la manière de quitter ses parents

Âge au départ du domicile parental

Les résultats concernant l'âge au premier départ de chez les parents font apparaître un grand écartement des calendriers selon les origines et le sexe des jeunes gens (tableau 4). Les filles quittent leurs parents plus tôt que les garçons, et ce quels que

soient les groupes d'origine. Parmi les filles de la population majoritaire, le premier départ apparaît relativement précoce (la moitié sont déjà parties à l'âge de 19,5 ans) au regard de ce que vivent celles issues de l'immigration maghrébine (à l'âge de 21,5-21,6 ans, la moitié résident encore chez leurs parents) et celles dont les parents sont originaires du Portugal qui n'accèdent à un logement que plus tard encore, puisque, à 22,2 ans, la moitié seulement a décohabité. Les calendriers de départ des fils d'immigrés espagnols et italiens (l'âge médian est de 21,4 ans) sont semblables à ceux des garçons de la population majoritaire (20,9 ans). En revanche, les descendants d'immigrés maghrébins quittent leurs parents bien plus tardivement (vers 24 ans, seulement 50 % d'entre eux ont un logement autonome). Cette décohabitation tardive avait déjà été constatée en 1993 dans l'enquête Mobilité géographique et insertion sociale (MGIS) réalisée par l'INED et l'INSEE. Cette situation s'expliquait précisément par une insertion sur le marché du travail plus difficile (Lefranc, 1995). Des travaux qualitatifs plus récents ont également montré que ce départ tardif est aussi la conséquence de l'expérience du racisme et les discriminations vécues tant dans l'accès à l'emploi que dans la recherche de logement (Hamel, 2003 ; Delcroix, 2001), et par des processus d'individualisation différenciés (Santelli, 2007). Les jeunes d'origine maghrébine font donc face aujourd'hui à des difficultés d'accès à l'autonomie économique et résidentielle tout à fait comparables à celles qu'ont connues leurs aînés vingt ans auparavant.

Tableau 4

Âges médians au premier départ du domicile parental et calendrier de la décohabitation et de l'obtention du premier emploi stable (en %)

		Âge au premier départ de chez les parents	Ordre dans lequel ont été vécus les deux événements (*)		
			Obtention du premier emploi stable puis décohabitation ou événements vécus la même année	Décohabitation puis obtention du premier emploi stable	Ensemble
Hommes	Population majoritaire	20,9 ans	56	44	100
	Espagne - Italie	21,4 ans	62	38	100
	Portugal	22,4 ans	78	21	100
	Algérie	23,8 ans	69	31	100
	Maroc - Tunisie	23,9 ans	60	40	100
Femmes	Population majoritaire	19,5 ans	45	55	100
	Espagne - Italie	20,4 ans	51	49	100
	Portugal	22,2 ans	66	34	100
	Algérie	21,5 ans	64	36	100
	Maroc - Tunisie	21,6 ans	61	39	100

Source : enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008-2009.

Champ : jeunes adultes âgés de 26 ans à 35 ans.

(*) L'ordre de survenue de ces deux événements n'est calculé que pour les personnes ayant vécu au moins l'un des deux.

Tableau 5

Âges médians à la première union et type de première union (en %)

		Âge à la première union	Type d'union			
			Mariage (civil ou religieux)	PACS	Concubinage	Ensemble
Hommes	Population majoritaire	24,5 ans	34	6	60	100
	Espagne - Italie	25,2 ans	39	4	58	100
	Portugal	24,1 ans	38	2	59	100
	Algérie	27,7 ans	59	3	38	100
	Maroc - Tunisie	27,2 ans	65	2	32	100
Femmes	Population majoritaire	22,7 ans	41	7	52	100
	Espagne - Italie	22,8 ans	45	4	51	100
	Portugal	23,3 ans	48	4	49	100
	Algérie	24,2 ans	71	2	27	100
	Maroc - Tunisie	23,6 ans	74	1	25	100

Source : enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008-2009.
Champ : jeunes adultes âgés de 26 ans à 35 ans.

On note, enfin, qu'en dépit d'une insertion sur le marché relativement rapide après la fin des études, les fils d'immigrés venus du Portugal décohabitent relativement tardivement (à 22,4 ans la moitié vit toujours chez leurs parents).

Indépendance financière et autonomie privée

L'étude de la séquence décohabitation-premier emploi (tableau 4, p. 53) permet de préciser le statut du premier départ de chez les parents et d'affiner ces premières observations. En effet, quitter le foyer parental peut correspondre à une forme d'autonomisation vis-à-vis de la famille d'origine, offrant la possibilité de vivre « pour soi », sans nécessairement avoir les moyens financiers de son autonomie, ou cette première décohabitation n'intervient qu'une fois acquise l'indépendance financière et « morale » (le départ des jeunes de chez les parents impliquant l'accès à une stabilité professionnelle, voire affective). La possibilité de quitter le domicile des parents sans avoir obtenu un emploi stable est très inégalement répartie entre les groupes. Elle concerne essentiellement les jeunes de la population majoritaire, et plus encore les filles que les garçons, puisque pour les premières leur départ est moins conditionné par la stabilité professionnelle. Dans près de 80 % des cas, les filles et fils d'immigrés portugais quittent le domicile parental soit la même année, soit après l'obtention du premier emploi stable. Il en est de même pour 60 % à 70 % des jeunes dont les parents sont originaires du Maghreb. Outre les difficultés spécifiques d'accès à l'emploi et au logement, entrent probablement en jeu ici les effets de l'origine sociale qui conditionne les

possibilités pour les parents de financer « l'autonomie à distance » de leurs enfants. On peut penser également que cette situation résulte de prérogatives différentes reconnues aux jeunes.

La constitution d'une famille**Âge à la première union**

L'entrée dans la conjugalité des fils d'immigrés venus d'Europe du Sud se réalise à un âge proche de celui des jeunes hommes de la population majoritaire, autour de 24-25 ans, tandis que, pour les fils d'immigrés maghrébins, on constate un ajournement très prononcé de la

mise en couple : à plus de 27 ans, la moitié n'a encore jamais vécu en couple dans un même logement pendant au moins six mois (tableau 5). La précarité économique hypothèque très fortement leur possibilité de se mettre en couple, une partie d'entre eux se trouvant déclassés sur le marché matrimonial, comme l'ont déjà constaté des travaux qualitatifs récents (Hamel, 2002 et 2003 ; Santelli, 2007).

Les écarts selon l'origine sont moindres pour les femmes, mais on retrouve peu ou prou les mêmes oppositions que pour les hommes : entre les jeunes femmes de la population majoritaire et les filles d'immigrés venus d'Europe du Sud, qui se mettent en couple vers 22-23 ans, d'une part, et les filles d'immigrés venus du « Maghreb » pour qui cet âge est proche de 24 ans, d'autre part. La conjugalité tardive des filles d'immigrés venus du Maghreb tient probablement, outre les difficultés à s'insérer sur le marché du travail, à un attachement plus marqué à la norme du mariage et à la réprobation du concubinage de la part des parents. Les recherches qualitatives sur les relations amoureuses et la sexualité chez les jeunes d'origine maghrébine ont montré à quel point la virginité féminine était valorisée tant par les parents que par les filles ou leurs frères (Hamel 2003 et 2006). Si toutes les filles ne respectent pas cette norme, on constate néanmoins une entrée plus tardive dans la sexualité. Les femmes qui sont issues de familles immigrées (lorsque les deux parents sont nés hors d'Europe) sont en effet surreprésentées parmi la population des jeunes n'ayant pas encore eu de rapports sexuels à 20 ans

(Andro, 2008) (3). La valorisation de la norme de virginité par leurs parents induirait un report dans le temps des premières expériences sexuelles, et des premières expériences conjugales. Les recherches qualitatives sur les jeunes d'Europe du Sud ne mentionnent pas une telle importance de la virginité dans le processus de passage à l'âge adulte des jeunes femmes (4) tandis que l'attachement au mariage y aurait également décliné (Prioux, 2006).

Ces éléments invitent à prendre en considération le type d'union formée (concubinage ou mariage) pour mieux comprendre le contexte de la première mise en couple (tableau 5). Pour les femmes, les écarts entre groupes peuvent effectivement s'expliquer en partie par un attachement préférentiel au mariage au détriment du PACS ou du concubinage. Pour 70 % des filles d'immigrés maghrébins, les premières unions sont des mariages, civils ou religieux, alors que ce n'est le cas que pour 40 % des jeunes femmes de la population majoritaire. Les descendantes d'immigrés d'Europe du Sud ont choisi à part égale le mariage et le concubinage, voire le PACS. Chez les hommes, on observe les mêmes tendances, mais dans une moindre mesure.

Le tableau 6 éventuellement présente la part des jeunes qui ont d'abord quitté le domicile parental et se sont mis en couple plus tard, en les distinguant de ceux qui ont décohabité la même année ou après avoir formé leur premier couple. La décohabitation précédant la mise en couple se révèle être la norme pour tous, excepté pour les jeunes femmes d'origine portugaise et marocaine - tunisienne qui sont plus de la moitié (respectivement 57 % et 54 %) à quitter le domicile parental pour se mettre en couple. La synchronicité de ces deux étapes est donc particulièrement importante pour les secondes. Dans la mesure où, pour une majorité de ces jeunes femmes, l'entrée en union se fait de manière très formalisée – par le mariage –, cela veut dire

qu'elles ont décohabité une fois mariées ou un peu avant de l'être. La moitié des hommes (49 %) descendants d'immigrés originaires du Portugal ont également connu ces deux événements presque simultanément, et c'est aussi le cas de près de 40 % des jeunes hommes d'origine maghrébine. Ces résultats semblent témoigner de l'attachement au modèle – populaire et méditerranéen – dit d'« installation familiale ». Les filles d'immigrés portugais pourtant nombreuses à être diplômées de l'enseignement supérieur s'éloignent ainsi du modèle étudiant d'expérimentation, l'obtention du premier emploi, la décohabitation et l'entrée en conjugalité étant vécues de manière très rapprochées. Plus généralement, les familles migrantes étant concentrées dans les grandes villes où il y a généralement une université, il est aussi possible que le besoin de quitter le domicile parental pour suivre des études supérieures soit aussi moins fréquent pour elles.

Âge au premier enfant

La formation d'une famille avec enfant(s) se réalise à des âges avancés tant pour les enfants d'immigrés que pour les jeunes de la population majoritaire (tableau 7, p. 56). La naissance du premier enfant survient, pour les hommes, généralement au-delà de 30 ans, sauf pour les fils de Portugais chez qui l'entrée en parentalité est plus précoce (la moitié ayant déjà eu un enfant avant 29 ans), et est comparable aux âges à la première maternité

Tableau 6

Ordonnancement de la décohabitation et de la première union (en %)

		Ordre dans lequel ont été vécus les deux événements (*)		
		Décohabitation puis première union	Première union puis décohabitation ou événements vécus la même année	Ensemble
Hommes	Population majoritaire	69	31	100
	Espagne - Italie	66	34	100
	Portugal	51	49	100
	Algérie	61	39	100
	Maroc - Tunisie	62	38	100
Femmes	Population majoritaire	65	35	100
	Espagne - Italie	55	45	100
	Portugal	43	57	100
	Algérie	58	42	100
	Maroc - Tunisie	46	54	100

Source : enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008-2009.
Champ : jeunes adultes âgés de 26 ans à 35 ans.

(3) En 1994, l'enquête Analyse des comportements sexuels des jeunes réalisée par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale avait également montré qu'à l'âge de 18 ans, seulement 45,8 % des filles dont l'un ou les deux parents étaient originaires du Maghreb avaient déjà eu un rapport sexuel, contre 70,3 % des filles de parents français (Lagrange et Lhomond, 1997:40-46).

(4) À noter que cette norme, présente dans le contexte français des années 1950, a aujourd'hui totalement disparu.

Âges médians à la naissance du premier enfant et durées moyennes entre la première union et la naissance du premier enfant, et entre la fin des études et la naissance du premier enfant

		Âge médian à la naissance du premier enfant	Durée (en années) entre la mise en couple et la naissance du premier enfant (*)	Durée (en années) entre la fin des études et la naissance du premier enfant (*)
Hommes	Population majoritaire	30,9	3,5	6,4
	Espagne - Italie	30,5	3,7	7,0
	Portugal	29,0	2,6	6,5
	Algérie	31,3	3,1	7,4
	Maroc - Tunisie	32,0	3,0	7,1
Femmes	Population majoritaire	27,6	2,9	5,0
	Espagne - Italie	27,9	3,4	5,2
	Portugal	28,3	3,3	5,7
	Algérie	28,2	2,1	5,6
	Maroc - Tunisie	27,4	2,7	4,8

Source : *Trajectoires et Origines*, INED-INSEE, 2008-2009.

Champ : jeunes adultes âgés de 26 ans à 35 ans.

(*) Les durées moyennes ne sont calculées que si les individus ont vécu les deux événements.

des femmes (dont l'âge médian à la première naissance est de 28 ans) pour qui les différences selon l'origine de leurs parents sont faibles. L'écart entre les deux étapes du processus de formation de la famille (entrée en première union et naissance du premier enfant) apparaît relativement long, allant de trois à quatre ans selon les groupes. Se démarquent les hommes descendants d'immigrés Portugais et les femmes descendantes d'immigrés venus du Maroc ou de Tunisie, plus pressés de fonder une famille avec enfant(s), une fois engagés dans la vie conjugale. Les femmes d'origine algérienne, dont on a vu qu'elles se mettaient en couple relativement tard par rapport aux autres femmes de même groupe d'âge, deviennent très vite mères une fois en couple.

En définitive, il apparaît que, pour les fils d'immigrés maghrébins, le franchissement de l'ensemble des étapes est le plus étalé dans le temps en comparaison de tous les autres jeunes, mais la naissance du premier enfant intervient rapidement, dès après la mise en couple, comme pour rattraper le temps passé (tableau 7). À l'inverse, les hommes fils d'immigrés portugais connaissent les durées les plus courtes entre la fin des études et l'arrivée du premier enfant. Quant aux femmes, elles se montrent plus précoces que les hommes, et ce quelles que soient leurs origines. Toutefois, la transition vers l'âge adulte se révèle plus longue pour les descendants d'immigrés des deux sexes en comparaison de celle des jeunes, femmes ou hommes, de la population majoritaire.



Conclusion

Dans la population majoritaire, le départ du domicile parental s'accompagne moins souvent que dans les autres groupes d'une mise en couple. En quittant leurs parents, ces jeunes passent par une période transitionnelle au cours de laquelle ils multiplient les expériences dans une phase de construction de soi. Pour les jeunes hommes et femmes de la population majoritaire, ainsi que pour les filles d'immigrés d'Espagne et d'Italie, les étapes ne semblent pas suivre un ordre préétabli : par exemple, ces jeunes adultes peuvent avoir décohabité sans avoir déjà trouvé un emploi. Ainsi, le modèle de l'expérimentation s'appliquerait surtout aux jeunes de la population majoritaire et aux jeunes d'origine espagnole ou italienne. Ces derniers se révèlent globalement assez proches dans leurs modalités d'entrée dans la vie adulte des jeunes de la population majoritaire. Il faut dire qu'ils sont souvent issus de couples mixtes et que leurs parents sont, dans leur grande majorité, arrivés en France à un âge très jeune. À cela s'ajoute qu'ils ne semblent plus être la cible du racisme et des discriminations (Beauchemin *et al.*, 2010).

À l'inverse, pour les filles et fils d'immigrés maghrébins, les étapes suivent une certaine linéarité : obtenir un emploi stable permet de se marier et, dans le même temps, de décohabiter, le mariage initiant – en particulier pour les femmes – la vie de

couple (Santelli et Collet, 2011). Mais, pour elles et eux, la précarité et les difficultés économiques retardent l'accès à l'autonomie, ce qui conduit à la formation dans un temps très resserré de la mise en couple et de la première naissance. Les descendants d'immigrés portugais apparaissent également s'inscrire dans la logique d'installation familiale, avec toutefois une moindre prédilection que les jeunes d'origine maghrébine pour le mariage direct.

Quels que soient les groupes considérés, le devenir des hommes et des femmes est sensiblement divergent. Malgré les écarts observés entre les différents groupes, les différenciations au sein de chaque groupe entre les hommes et les femmes sont constantes, et on les retrouve autant parmi les descendants d'immigrés que dans la population majoritaire. Au final, ces parcours et expériences différenciés mettent en évidence la manière dont, selon les origines migratoires des parents, se combinent les contraintes structurelles (âge de fin d'études, niveau de diplômes obtenus, accès au

premier emploi stable, ressources financières) et les contraintes normatives (accès à une vie autonome hors du logement parental, seul ou en couple, marié ou non). Si dans le groupe majoritaire une partie des jeunes disposent de l'aide de leurs parents pour accéder à un logement autonome (Galland, 2000), cela semble être nettement moins le cas dans les familles immigrées où les parents n'en ont généralement pas les moyens financiers, étant issus le plus souvent des milieux populaires. En l'absence de revenu minimum pour les moins de 25 ans, seules les aides au logement favorisent actuellement la décohabitation des jeunes adultes. Les jeunes ne sont donc guère soutenus par une politique sociale encourageant leur autonomie, alors qu'ils subissent simultanément un très fort taux de chômage (un des plus élevés d'Europe) (Loncle, 2008). En conséquence, leur indépendance est très fortement tributaire des normes et des rapports familiaux et, partant, de leurs contingences sociales (niveau de revenus, patrimoine, nombre d'enfants, etc.), en particulier pour les jeunes d'origine maghrébine.

Références bibliographiques

- Andro A., 2008, *Les jeunes qui n'ont pas encore eu de rapport sexuel, entre normes sociales et manque d'opportunités*, in **Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé** (sous la dir. de Bajos N. et Bozon M.), Paris, La Découverte.
- Avenel C., 2006, *Quelle autonomie pour les jeunes issus de l'immigration maghrébine ?*, in **Devenir adulte aujourd'hui en Europe : perspectives internationales** (sous la dir. de Bidart C.), Paris, L'Harmattan.
- Battagliola F., Jaspard M. et Brown E., 1997, *Itinéraires de passage à l'âge adulte. Différences de sexe, différences de classe*, **Sociétés Contemporaines**, vol. 25, n° 25:85-103.
- Beauchemin C., Hamel C. et Simon P., 2010, « Trajectoires et Origines. Enquête sur la diversité des populations en "France" », Documents de travail de l'INED, n° 168.
- Bidart C. (dir.), 2006, **Devenir adulte aujourd'hui en Europe : perspectives internationales**, Paris, L'Harmattan.
- Bozon M. et Villeneuve-Gokalp C., 1994, *Les enjeux des relations entre générations à la fin de l'adolescence*, **Population**, 6:1527-1556.
- Bozon M. et Villeneuve-Gokalp C., 1995 a, *Les parents favorisent-ils également l'émancipation des garçons et des filles ?*, **Recherches et Prévisions**, n° 40:65-78.
- Bozon M. et Villeneuve-Gokalp C., 1995 b, *L'art et la manière de quitter ses parents*, **Population et sociétés**, n° 297:1-4.
- Bréchon P., Galland O., et Tchernia J.-F., 2002, *La dynamique des valeurs en Europe. Dimension spatiale et temporelle*, **Futuribles**, 277:177-186.
- Collet B. et Santelli E., 2011, **Les conjugalités des descendants d'immigrés**, Paris, PUF (à paraître octobre 2011).
- Courgeau D. et Lelièvre E., 1989, **Analyse démographique des biographies**, Paris, Éditions de l'INED.
- Delcroix C., 2001, **Ombres et lumières de la famille Nour**, Paris, Payot.

- Ferreira V. S. et Nunes C., 2010, *Les trajectoires de passage à l'âge adulte en Europe*, **Politiques sociales et familiales**, n° 102:21-38.
- Galland O., 2000, *Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives, mais resserrées*, **Économie et statistiques**, n° 337-338:13-36.
- Hamel C., 2006, *La sexualité entre sexisme et racisme : les descendant-e-s de migrant-e-s originaires du Maghreb et la virginité*, **Migrations Société**, vol. 17:99-100.
- Hamel C., 2003, « L'intrication des rapports sociaux de sexe, de "race", d'âge et de classe : ses effets sur la gestion des risques d'infection par le VIH chez les jeunes Français descendant de migrants du Maghreb », thèse d'anthropologie sociale et ethnologie sous la direction de Handman M.-E., EHESS Paris, 2003:720.
- Hamel C., 2002, *La masculinité dans le contexte de la « galère » : le cas de garçons français maghrébins face aux risques d'infection par le VIH*, in **Sida, immigration et inégalités. Nouvelles réalités, nouveaux enjeux** (sous la dir. de l'ANRS), Paris, collection Sciences sociales, Éditions de l'Agence nationale de recherche sur le sida:85-98.
- Lagrange H. et Lhomond B. (dir.), 1997, *L'entrée dans la sexualité*, Paris, Éditions La Découverte, collection Recherches, Paris.
- Lefranc C., 1995, « **Les enfants d'immigrés : émancipation familiale et professionnelle** », **INSEE première**, n° 368:1-4.
- Loncle P., 2008, *Des jeunes Français isolés et pessimistes face à une prise en charge limitée*, in **Les jeunesses face à leur avenir. Une enquête internationale** (sous la dir. de Stellingner A. et Wintrebert R.), Fondation pour l'innovation politique, Paris :113-132.
- Meron M. et Mini C., 1995, *Des études à l'emploi : plus tard et plus difficilement qu'il y a vingt ans*, **Économie et statistique**, n° 283-284:1-4.
- Prioux F., 2006, « **Vivre en couple, se marier, se séparer : contrastes européens** », **Population et sociétés**, bulletin de l'INED, n° 422:1-4.
- Prioux F., 2005, *L'âge à la première union en France : une évolution en deux temps*, in **Histoires de familles, histoires familiales : les résultats de l'enquête Famille de 1999** (sous la dir. de Lefèvre C. et Filhon A.), Éditions de l'INED:201-221.
- Santelli E., 2007, *Grandir en banlieue. Parcours et devenir de jeunes Français d'origine maghrébine*, Paris, CIEMI.
- Santelli E. et Collet B., 2011, *De l'endogamie à l'homogamie socio-ethnique. Réinterprétations normatives et réalités conjugales des descendants d'immigrés maghrébins, turcs et africains subsahariens*, **Sociologie et Sociétés** (à paraître).
- Sebillé P., 2009, *Un passage vers l'âge adulte en mutation ?*, in **Portraits de familles : l'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles** (sous la dir. de Régnier-Loilier A.), INED, collection Grandes enquêtes:315-340.
- Silberman R. et Fournier I., 2006 a, *Les secondes générations sur le marché du travail en France : une pénalité ethnique ancrée dans le temps. Contribution à la théorie de l'assimilation segmentée*, **Revue française de sociologie**, vol. 47, n° 2:243-292.
- Silberman R. et Fournier I., 2006 b, « **Jeunes issus de l'immigration. Une pénalité à l'embauche qui perdure...** », **Bref**, n° 226.
- Van de Velde C., 2008 a, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Presses Universitaires de France, collection Le Lien social, Paris.
- Van de Velde C., 2008 b, *De l'adolescence à l'âge adulte. Trajectoires et représentations en Europe*, in **Adolescences** (sous la dir. de Casanova R. et Vulbeau A.), Presses Universitaires de Nancy, Nancy:57-67.
- Van de Velde C., 2007, *Devenir adulte. Quatre modèles européens*, **Agora débats/jeunesses**, numéro spécial « **Jeunes générations en Europe. Regards croisés Est-Ouest** », INJEP, n° 4:22-31.